

Informations de base	
2005/2659(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur l'adoption de mesures de gestion applicables aux ressources halieutiques de la Méditerranée Subject 3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche Zone géographique Mer méditerranée région	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
01/02/2006	Débat en plénière		
02/02/2006	Décision du Parlement	T6-0044/2006	Résumé
02/02/2006	Résultat du vote au parlement		
02/02/2006	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2005/2659(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution sur question orale/interpellation
Base juridique	Règlement du Parlement EP 142-p5
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Question orale/interpellation du Parlement		B6-0346/2005	16/01/2006	
Proposition de résolution		B6-0083/2006	01/02/2006	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T6-0044/2006	02/02/2006	Résumé

Résolution sur l'adoption de mesures de gestion applicables aux ressources halieutiques de la Méditerranée

En adoptant une résolution sur les mesures de gestion pour l'exploitation durable des ressources halieutiques en Méditerranée, le Parlement a exprimé ses inquiétudes face à la passivité du Conseil, qui ne peut être interprétée que comme un manque d'intérêt pour la mer Méditerranée, alors même que celle-ci, en ce qui concerne les activités de pêche, est reconnue comme étant l'une des régions les plus diversifiées et les plus complexes tant du point de vue biologique qu'écologique, social et économique.

Les députés s'inquiètent de cette passivité qui empêche l'adoption de normes plus responsables et mieux adaptées au cadre général de la PCP et qui est incompatible avec l'objectif de développement durable. En effet, si aucune décision n'est prise rapidement, les obligations internationales de gestion de la pêche de l'Union européenne, en particulier dans le domaine des organisations régionales de la pêche pour la Méditerranée (Commission générale des pêches pour la Méditerranée et Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique), risquent de ne pas être respectées.

Les députés demandent par conséquent au Conseil de faire en sorte que les mesures de gestion applicables aux ressources halieutiques de la Méditerranée soient adoptées dans les plus brefs délais.